



Aménagement du territoire Eau et Assainissement

EAU ET ASSAINISSEMENT - BILAN DE L'ANNÉE 2020

2020 : UNE ANNÉE DE PRISE DE COMPÉTENCE

Le législateur a prévu le transfert de la compétence Eau potable et Assainissement aux Communautés d'Agglomération en date du 01/01/2020.

La Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien a alors hérité d'une compétence très hétérogène :



EAU ET ASSAINISSEMENT - BILAN DE L'ANNÉE 2020

LA CRISE SANITAIRE : IMPACT SUR LA COMPÉTENCE

- Nécessité de continuité de service
- Surveillance renforcée sur l'assainissement (présence possible de COVID dans les eaux usées) et contraintes réglementaires sur le traitement des boues d'épuration (pour les mêmes raisons)
- Adaptation des points de prélèvement pour l'eau potable
- Observation d'une augmentation des filasses dues aux rejets de lingettes dans les réseaux d'eaux usées et en station d'épuration → une conséquence des désinfections (pour rappel, les lingettes doivent être jetées à la poubelle et non pas dans les égouts)
- Intervention de plongeurs sur la station d'épuration de Tavel à cause d'une accumulation de filasses dans les bassins, nuisant au bon fonctionnement de l'ouvrage.



103

EAU ET ASSAINISSEMENT – TRAVAUX 2020

Assainissement :

- Suivi des travaux de la **nouvelle station d'épuration de Saint-Geniès de Comolas** (travaux initiés par le SIAEPA de Lirac, mise en service de l'ouvrage en début de l'année 2021)
- **Station d'épuration de Laudun Village** : continuation de la procédure initiée par la Commune de Laudun-L'Ardoise en amont du transfert de compétence. Poursuite des études préalables, lancement de la consultation pour le marché de travaux

Eau potable :

- Suivi des travaux de l'**unité de traitement des pesticides** à Saint-Marcel de Careiret

Réseaux :

- Renouvellement de 3200 mètres linéaires de réseaux d'eau potable et de 1950 ml de réseaux d'eaux usées.
- 970 mètres de réseau créés (430 en eau potable et 540 en assainissement)



104

EAU ET ASSAINISSEMENT : BUDGETS 2020

La compétence est partagée en 4 budgets :

- Budget Régie Eau : 5 017 898,10 €
- Budget DSP Eau : 5 694 510,78 €
- Budget Régie Assainissement : 4 993 795,59 €
- Budget DSP Assainissement : 12 279 994,10 €



105

EAUX PLUVIALES URBAINES : RÉFLEXION SUR LA COMPÉTENCE

Les Eaux Pluviales Urbaines (EPU), c'est quoi ?

C'est une partie de la compétence Pluvial, la seule partie de cette compétence que le législateur a transférée aux intercommunalités (contrairement au ruissellement ou aux eaux de voirie, par exemple, qui reste liées aux communes).

Les contours de la compétence EPU sont complexes à appréhender, car souvent, les canalisations transportent à la fois des eaux pluviales urbaines et des eaux de ruissellement, ou encore, des travaux de création de canalisation peuvent avoir plusieurs objectifs (par exemple, remblaiement d'un fossé pour créer un trottoir, en plus de permettre l'écoulement de l'eau)

➡ Nécessité d'une vraie réflexion sur les contours de cette compétence.

En 2020, un travail de recensement des ouvrages EPU a été réalisé sur les communes du territoire.



106



Solidarité et Territoires Contractualisation

Contractualisation

Gîte Pleine Nature – Les Terrasses du Roc

Le bâtiment situé à Saint André de Roquepertuis a été totalement rénové pour permettre l'accueil de groupes et d'individuels jusqu'à 50 personnes. La gestion de l'équipement est réalisée à travers un contrat de Délégation de Service Public mis en place depuis le 20 juillet 2018,

- ✓ Un aménagement des dortoirs a été réalisé pour un montant de 80 963 € HT permettant de proposer des chambres privées et partagées de 2 à 12 couchages.
- ✓ L'équipement d'un système de climatisation est à l'étude afin de réduire les dépenses énergétiques tout en améliorant le confort thermique de la clientèle. Un dossier de demande PASS Relance Tourisme a été déposé à la Région.



Contractualisation

Musée de Peinture et Conservatoire de Musique et de Danse

Le travail en vue de la restructuration du Musée de peinture se poursuit pour aboutir à ;

- ✓ Les services de l'Etat ont émis un avis favorable à la mise en œuvre des propositions contenues dans le Projet Scientifique et Culturel du Musée Albert André de Bagnols sur Cèze.
- ✓ Obtention d'une aide pour le financement de l'étude de programmation architecturale, technique et muséographique pour la restructuration du musée de peinture de Bagnols-sur-Cèze de la DRAC d'un montant de 40 000 € sur une dépense éligible de 100 000 € HT.
- ✓ Le diagnostic et le préprogramme ont été réalisés par le cabinet DA&DU dans le cadre de l'étude de programmation architecturale du musée.



Contractualisation

Natura 2000

La Communauté d'Agglomération du Gard rhodanien est la structure animatrice du site Natura 2000 « Forêt de Valbonne ». Situé sur 11 communes du Nord du territoire, son périmètre s'étend sur 5062 hectares.

Sous la directive Habitat, le périmètre est classé en Zone Spéciale de Conservation (ZSC) pour la conservation d'habitats naturels et certaines espèces de la flore et de la faune, par l'arrêté ministériel du 9 septembre 2010 et par l'arrêté modificatif du 30 août 2016.

Une convention entre l'Etat et l'agglomération établit les modalités et les moyens d'accompagnement pour la mise en œuvre du DOCOB (Document d'Objectifs validé en 2006).

L'Etat et l'Europe subventionnent l'agglomération à hauteur de 100 % permettant ainsi de :

- ✓ Financer le temps passé par le technicien en charge du dossier pour le suivi des actions, la veille environnementale, le conseil auprès des usagers, les réunions opérateurs/animateurs Natura 2000, ...
- ✓ Réaliser l'impression de la plaquette de présentation du site Natura 2000 – Forêt de Valbonne à destination du grand public.



Contractualisation

Contrat de Ruralité 2017-2020

La mise en œuvre du Contrat de Ruralité sur le territoire de l'agglomération se traduit par l'élaboration et la signature d'un contrat cadre le 27 avril 2017, avec l'Etat, le Département du Gard, la Caisse des Dépôts et Consignations et la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien.

Le Contrat de Ruralité coordonne l'action publique, il met en avant les enjeux du territoire et les objectifs du projet de territoire.

En 2020, ce sont 17 projets portés par l'Agglomération et ses communes membres représentant environ 6,5 millions d'€ d'investissement qui ont été soutenus dans le cadre de ce dispositif à hauteur de plus de 2,2 millions d'€ par l'Etat.



Contractualisation

Contrat territorial Occitanie 2018-2021

Validé en Comité de Pilotage du 19 novembre 2018 en présence des représentants de la Région Occitanie, du Département du Gard et de l'Agglomération du Gard rhodanien, il a pour objectif de soutenir des projets qui s'articulent autour de 3 enjeux partagés en lien avec notre **projet de territoire** :

- ✓ Le défi du rayonnement territorial, de l'attractivité et du développement économique
- ✓ Le défi de l'ouverture et du bien-vivre
- ✓ Le défi de la solidarité, de l'accueil et des services à la population

Les membres du Comité de Pilotage ont validé la Programmation Opérationnelle 2020 et les 19 projets inscrits, ce sont plus de 6 millions d'€ d'investissement réalisés par les collectivités locales sur le territoire dont :

- Plus de 4 M€ d'autofinancement
- Près de 250 000 € d'aides du CD30
- Environ de 400 000 € d'aides régionales
- 1,4 M€ d'aides de l'Etat
- Plus de 70 000 € d'aides de l'agglomération (fonds de concours)



Contractualisation

Fonds de Concours 2020

Depuis sa création en 2013, la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien s'est engagée dans un soutien financier aux projets de ses communes membres, par la mise en place d'une politique communautaire de fonds de concours.

Le conseil communautaire du 12 octobre 2020 a renouvelé la politique d'attribution des fonds de concours en budgétant une enveloppe de 767 640€.

Durant l'année 2020, 40 dossiers ont été déposés par 24 communes membres qui ont bénéficié d'un soutien financier de l'agglomération sur la base des critères en vigueur des conventions 2018, 2019 et 2020 représentant un engagement financier de plus de 700 000€.



Solidarité et Territoires Action sociale



Action sociale

Sommaire

- I. AggloMobile
- II. RESAVI
- III. Les Aires d'Accueil des Gens du Voyage
- IV. Les Associations
- V. La Maison de Justice et du Droit
- VI. Les Ateliers d'Apprentissage du Français



Agglo Mobile / France Services

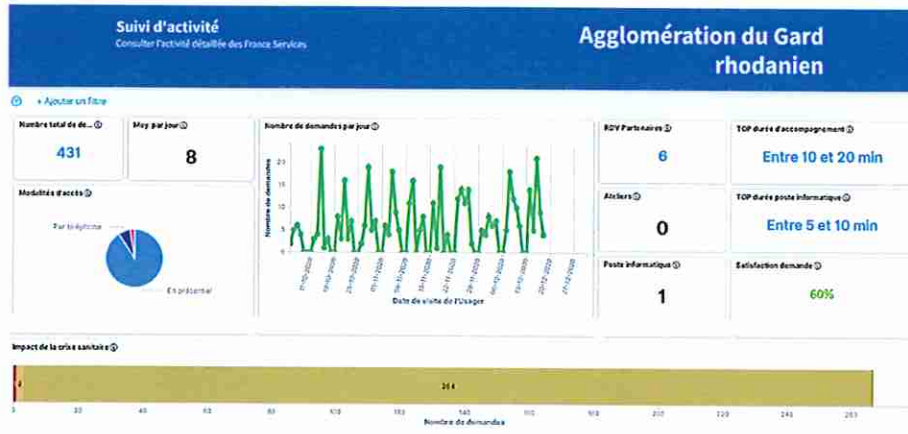
La communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien a fait le choix fort d'investir dans un camping-car itinérant avec pour objectif l'obtention du label « France Services » (CAF, CRAM, CARSAT, POLE EMPLOI, CPAM, TRESOR PUBLIC, INTERIEUR, JUSTICE, .

- Mai 2020 : démarches France Services 30 000 € : Respect des 30 critères pour la labellisation + Création de 2 postes d'agents d'accueil, les recrutements se font en interne.
- Juillet 2020 : candidature d'Appel à Manifestation d'Intérêts financement sur de l'investissement à la Banque des territoires sur les Quartiers Prioritaires de la Ville + 40 000 €.
- Juillet 2020 : formations France service + courrier appel à volontariat Mairies.
- Août 2020 : commande de matériels, 2 ordinateurs portables, une imprimante/scanner, un téléphone, table et chaises, un routeur 4G, un micro ondes, etc. + Audit l'AFNOR label France service.
- Septembre 2020 : flocage du camping-car, supports communication, conférence des Maires,...
- Octobre 2020 : début des permanences dans les 10 communes volontaires.
- Décembre 2020 : 25 communes.



Agglo Mobile / France Services

Données d'octobre 2020 à décembre 2020



15 SAMU
17 POLICE SECOURS
18 POMPIERS
115 UN HEBERGEMENT

VIOLENCES CONJUGALES
VOUS N'ÊTES PAS SEUL(E)...

RES&VI
Réseau d'Aide aux Victimes de Violences conjugales

QUE LES FAITS SOIENT ANCIENS OU RÉCENTS IL FAUT EN PARLER

Vous subissez au sein de votre couple ou de votre famille :

- Insultes, injures, menaces, humiliations, coups, blessures,
- Privation d'argent, interdiction d'exercer une activité salariale,
- Agressions sexuelles, viols.

Vous êtes victime de violences conjugales.

VOUS POUVEZ :

- 1. Etablir un certificat médical :**
 - Auprès d'un médecin généraliste
 - En cas d'absence d'un médecin généraliste, auprès des urgences de l'hôpital de Bagnols-sur-Cèze.
- 2. Déposer une plainte :**
 - Auprès de votre Gendarmerie
 - Auprès de votre Commissariat

Vous êtes témoin de violences conjugales ? > Prenez contact auprès d'un professionnel de santé ou d'un des partenaires du réseau.

VIOLENCES CONJUGALES
VOUS N'ÊTES PAS SEUL, SEULE...
UN RÉSEAU VOUS AIDE :

RES&VI
Réseau d'Aide aux Victimes de Violences conjugales

Démarches d'accueil et d'écoute :

- Centres Communaux d'Action sociale - CCAS
 - Bagnols-sur-Cèze — 04 66 39 65 00
 - Pont Saint-Esprit — 04 66 90 58 52
 - Laudun L'Ardoise — 04 66 79 39 13
- Centre Médico-Social - CMS
 - Bagnols-sur-Cèze — 04 66 39 30 00
 - Pont Saint-Esprit — 04 66 39 12 15
 - Roquemaure — 04 66 82 64 30
- Caisse d'Allocations Familiales - CAF
 - Rôle Interventions Sociales
 - Bagnols-sur-Cèze — 04 66 90 59 20
- Intervenantes sociales :
 - Commissariat de Bagnols-sur-Cèze — 06 71 95 49 08
 - Gendarmerie pour les autres communes — 06 26 62 26 41

Soutien psychologique :

- Raposte Bagnols-sur-Cèze — 06 09 17 09 42

Démarches juridiques :

- Maison de Justice et du Droit du Gard rhodanien Bagnols-sur-Cèze — 04 66 39 65 15

STOP A LA VIOLENCE !

APPELEZ LE 3919

21/07/2020

118

RESAVI

Réseau d'Aide aux Victimes de violences conjugales

Comités

2 comités techniques (acteurs sociaux), 1 comité stratégique (responsables de service), thématiques formation, hébergements d'urgences, psychologue, travail partenarial

Formation

En raison de la crise sanitaire aucune formation n'a pu être organisée, les crédits sur la thématique des enfants DRDFE de 8 000 € et MILDECA de 1 200 € ont été reportés pour 2021.

Hébergement d'Urgence (HU)

2 logements sont mis à disposition par l'Agglomération du Gard Rhodanien à l'association Riposte par l'intermédiaire des Mairies de Bagnols-sur-Cèze et de Laudun-l'Ardoise, 5 places sont financées par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale à hauteur de 35 000 € par an depuis 2017.



RESAVI

Réseau d'Aide aux Victimes de violences conjugales

Hébergement d'Urgence (HU)

En 2020, l'association Riposte a obtenu suite aux grenelles des violences conjugales et à l'action du RESAVI, 6 places supplémentaires dédiées aux personnes victimes de violences conjugales, 3 en HU avec 2 appartements situés sur Bagnols-Sur-Cèze (P4) et un studio sur Pont-Saint-Esprit et 3 en Allocation Logement Temporaire (ALT) avec 2 appartements situés sur Roquemaure et 1 sur Pont-Saint-Esprit.

Bilan 2020 : 15 femmes et 6 enfants ont bénéficié d'un HU ainsi qu'un homme et une personne transgenre, plus une femme en ALT.

Au 31 décembre 2020, 6 femmes et 3 enfants, 1 personne transgenre bénéficient d'un hébergement d'urgence et une femme d'un hébergement en ALT.



Aire d'accueil des gens du voyage

BAGNOLS-SUR-CEZE



- ⇒ 13 emplacements : 25 places dont 1 PMR
- ⇒ Caution : 100 €
- ⇒ Séjour : 3 € par jour
- ⇒ Eau : 3 € du m3
- ⇒ Electricité : 0,15 € du KWH
- ⇒ L'Hacienda : Société gestionnaire de l'aire
- ⇒ Coût annuel du marché : 54 380 € HT
- ⇒ Taux d'occupation annuel 2020 / 59,36 % (2019 : 63 %)
- ⇒ Recette ALT 2 année 2019 : 29 892 €
- ⇒ Pas de fermeture estivale



Aire d'accueil des gens du voyage

LAUDUN-L'ARDOISE



- ⇒ 10 emplacements : 20 places dont 1 PMR
- ⇒ Caution : 100 €
- ⇒ Séjour : 3 € par jour
- ⇒ Eau : 3 € du m3
- ⇒ Electricité : 0,15 € du KWH
- ⇒ L'Hacienda : Société gestionnaire de l'aire
- ⇒ Coût annuel du marché : 43 504 € HT
- ⇒ Taux d'occupation annuel 2019 : 26,76 %
- ⇒ Recette ALT 2 année 2020 : 18 358 € (2019 : 16 036 €)



Aire d'accueil de Grand Passage PONT-SAINT-ESPRIT

- ⇒ Terrain de 24 000 m²
- ⇒ Entre 50 et 150 caravanes
- ⇒ Réalisation prévue pour 2021
- ⇒ Budget investissement : 400 000 €



Les Associations

La Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien contribue par ses actions, à la **lutte contre l'isolement des personnes en difficulté**.

La Maison des Alternatives Solidaires (MAS) : 20 000 € (+ 10 000 € politique de la ville)

- **La table solidaire** : un restaurant à petits prix, période hivernale, véritable lieu de rencontre, d'échanges et de lien social,
- **L'épicerie solidaire** : elle apporte une aide alimentaire et a pour objectif de favoriser une approche humaniste de la situation de précarité, de créer et entretenir des liens sociaux.

Réseau InterProfessionnel d'Ouverture Sociale et Territoriale (RIPOSTe) : 20 000 € (+ 10 000 € politique de la ville)

L'association, créée en 1995 par des médecins généralistes, intervient dans les domaines de la **veille sociale**, du **logement**, de la **prévention** et de la **santé** ainsi qu'auprès des **jeunes** et leur famille.



Les Associations

FAR St Vincent : 15 000 €

Le FAR St Vincent est un foyer d'accueil et d'insertion agréé et financé par la Direction Départementale de la Cohésion sociale.

- 13 places d'hébergement d'urgence à Pont-Saint-Esprit, pour des hommes isolés dont l'accompagnement social est assuré par l'association RIPOSTE,

La Communauté d'agglomération du Gard rhodanien soutient des actions de sensibilisation liées à la problématique du Handicap.

Les Vents d'Heures d'Espoir (LVHE) : 1 000 €

- L'association Les Vents d'Heures d'Espoir s'est équipée au port de l'Ardoise d'un bateau accessible handicap et d'un ponton muni d'une grue.



La Maison de Justice et du Droit

Le Conseil Départemental d'Accès au Droit du Gard (CDAD) : 2 800 €

- Le CDAD du Gard est un groupement d'Intérêt Public créé par convention le 3 mai 2011 et régi par les articles 54 et suivants de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique. Il organise et coordonne les permanences d'accès aux droits dans le département. Toutes les permanences de la Maison de Justice et du Droit doivent adhérer aux principes de la convention du CDAD et notamment la gratuité.
- Des permanences d'avocat ont lieu les vendredis après-midi à la Maison de Justice et du Droit à Bagnols-sur-Cèze et une permanence supplémentaire a lieu le deuxième mercredi du mois à Pont-Saint-Esprit.



La Maison de Justice et du Droit

Le Service d'Ecriture Publique : 10 500 €

- La permanence de l'écrivain public, Franck DANGER tous les lundis matin apporte une aide rédactionnelle et une assistance administrative pour aider à remplir, compléter ou expliquer un dossier administratif, un formulaire ou toute autre demande.

Association Gardoise d'Aide aux Victimes Infractions Pénales et Médiation (AGAVIP) : 2 500 €

- L' AGAVIP accompagne et aide les victimes d'infractions pénales dans leurs demandes de reconnaissance et de réparation de leurs préjudices dans le cadre d'une procédure judiciaire ou des contentieux d'assurance. Une Permanence est organisée toute la journée le jeudi, tous les quinze jours en présence d'un juriste.

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles du Gard (CIDFF 30) : 1 000 €

- Le CIDFF 30 oriente et accompagne le public, en priorité les femmes, dans les domaines de l'accès au droit, de la lutte contre les violences sexistes, du soutien à la parentalité, de l'emploi et de la formation professionnelle. Une permanence est organisée le 1^{er} jeudi matin de chaque mois.



Ateliers Apprentissage du Français

Préparation au Diplôme En Langue Française (DELF)

- 3 mois au lieu de 4 prévus initialement : janvier à mars 2020, interruption pour cause de crise sanitaire.
- 6 heures hebdomadaires,
- 22 bénéficiaires, 16 femmes (72,73%) et 6 hommes (27,27%), 8 personnes (36,36%) issues des Quartiers Prioritaires de la Ville,
- Les prescripteurs : le Cada pour 27,27% des situations et 72,73% sans prescripteurs,
- 664 heures réalisées sur les 1632 heures prévues soit 40,69%.

Ateliers Sociolinguistiques (ASL)

- Les ateliers n'ont pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire.

Les ateliers ont eu lieu au local de la tour G2 à Bagnols-Sur-Cèze, les mardis de 9h à 11h et de 14h à 16h et les jeudis de 9h à 11h.





Solidarité et Territoires Santé



Le contrat local de santé 2019-2022 a été recentré sur 4 thématiques

Accès aux
soins

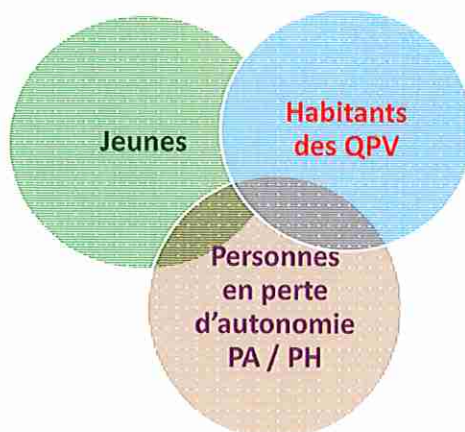
Santé
mentale

Alimentation

Activité
physique



Et 3 publics prioritaires



Solidarité et Territoires **Politique de la ville**



Appel à Projet 2020

L'appel à projet mené en 2020 a permis de collecter auprès de **31 porteurs (contre 37 en 2019)**, **82 projets (contre 90 en 2019)** et de mobiliser un volume financier total de **894 395 € (contre 832 513 € en 2019)** dont **416 375 € versés par l'Etat (ANCT/CNDS) (contre 305 960 € en 2019)** et **102 800 € par le conseil départemental**.

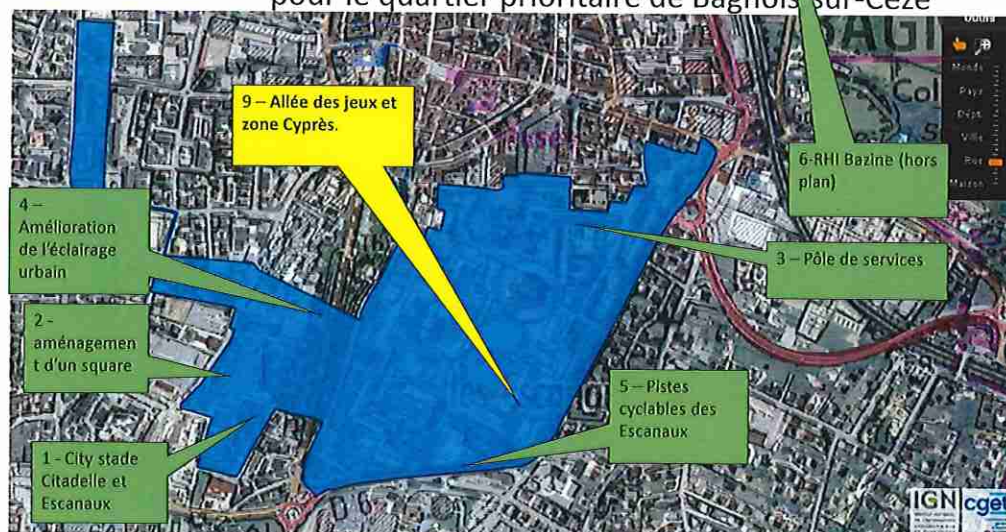
Les projets ont représenté un reste à charge pour les villes de Bagnols-sur-Cèze, Pont-Saint-Esprit et la communauté d'agglomération du Gard Rhodanien de **334 013 € contre 321 778 € en 2019** (ces montants incluant les valorisations).

Dans le détail **60 actions** ont porté sur le **pilier cohésion sociale**, **12 actions** sur le **plier emploi et développement économique** et **10 actions** sur le **pilier cadre de vie et renouvellement urbain**.



FEDER ATI

Plan de situation des opérations inscrites au plan d'action pour le quartier prioritaire de Bagnols-sur-Cèze



LEGENDE

ACTION
ENGAGÉE EN
2018-19

ACTION
ENGAGÉE EN
2020

FEDER ATI

Plan de situation des opérations inscrites au plan d'action
pour le quartier prioritaire de Pont-Saint-Esprit



135



Solidarité et Territoires
Habitat

Programme local de l'habitat 2019-2024

Le PLH, adopté en Conseil communautaire le 16/12/2019, est un dispositif qui s'articule avec le **Schéma de cohérence territoriale**, avec une obligation de compatibilité notamment en matière de développement démographique, de répartition de la production de logements et de mixité sociale.

Il s'appuie sur la coordination et la complémentarité des acteurs et des moyens mis en œuvre :

- Par les communes :
 - o Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) des Escanaux à Bagnols-sur-Cèze,
 - o Opération de revitalisation de Territoire (ORT) : « Action Cœur de ville » de Bagnols-sur-Cèze, Opération programmée d'Amélioration de l'Habitat et Renouvellement Urbain (OPAH RU), centre Bourg de Pont-Saint-Esprit,
- Par l'agglomération du Gard rhodanien :
 - o Conférence intercommunale du logement,

Il se structure autour de 5 Axes stratégiques :

- 1 - Relancer et structurer la **production de logements** à l'échelle du territoire, en accompagnement de la dynamique économique et démographique
- 2 - Développer une **offre de logements diversifiée et attractive**, répondant aux besoins en logement des ménages et contribuant à la fois à renouveler l'image des pôles urbains du territoire et à conforter l'identité des communes rurales (production de 700 logements/an, + 60 logements /an dans le cadre de la reconstitution ANRU)
- 3 - Mieux prendre en compte les fragilités et les besoins des publics spécifiques
- 4 - Requalifier le parc ancien
- 5 - Piloter et animer la politique locale de l'habitat



Conférence intercommunale du logement (CIL)

L'Agglomération du Gard rhodanien en application des textes réglementaires a mis en place dans un objectif de mixité sociale et d'équilibre entre les territoires une Conférence intercommunale du Logement, une convention cadre, une convention intercommunale d'attribution.

- Une **Conférence Intercommunale du logement (CIL)**, installation de l'assemblée plénière le 4/12/2018 est chargée d'adopter des orientations portant sur :
 - o les objectifs en matière d'attributions de logements et de mutations sur le parc social,
 - o les modalités de relogement des personnes relevant de l'accord collectif ou déclarées prioritaires, ainsi que les modalités de relogement et d'accompagnement social en PNRU,
 - o les modalités de la coopération entre les bailleurs sociaux et les titulaires de droits de réservation.
- Un document d'orientations sur les attributions, convention cadre adoptée en Conseil communautaire le 13/05/2019 et approuvé par arrêté préfectoral du 17/07/2019, qui fixe :
 - o Les objectifs de mixité sociale et d'équilibre entre les territoires à l'échelle intercommunale, notamment les objectifs d'attribution en QPV et hors QPV,
 - o Les objectifs de relogement des ménages bénéficiant du DALO (Droit au logement opposable) et des demandeurs prioritaires (Art. L 441-1 Code construction et habitation) ainsi que des ménages relogés dans le cadre d'une opération de renouvellement urbain,
 - o Les modalités de coopération entre bailleurs et titulaires de droits de réservation pour mettre en œuvre les objectifs de la convention.



- Une **Convention Intercommunale d'Attribution (CIA)** signée avec les bailleurs sociaux et les réservataires de logement, définit pour chaque bailleur social, des engagements annuels quantifiés et territorialisés d'attribution aux ménages les plus démunis, et pour les autres signataires les engagements relatifs à leur contribution à la réalisation des différents objectifs. Elle a été adoptée en conseil communautaire le 12 octobre 2020.

Garanties d'emprunt

Conseil communautaire	Bailleur	Montant projet	Montant garantie	Objet
14/12/2020	Logis cévenols	5 879 063,00	2 939 531,50	Acquisition en VEFA de 46 logements individuels "les Terrasses du Château" à Laudun
14/12/2020	Logis cévenols	7 157 441,00	3 578 720,50	Acquisition en VEFA de 45 logements individuels "Hameau de Peyraube" à Pont- saint-Esprit
Total		13 036 504,00	6 518 252,00	

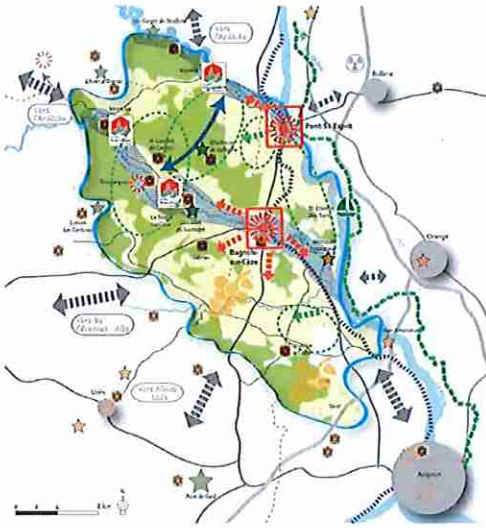


**Solidarité et Territoires
Planification urbaine**



Qu'est-ce qu'un SCOT ?





Le SCOT est un **projet de territoire**, élaboré par les élus et partagé avec les acteurs du territoire :

- Il met en **cohérence les différentes politiques publiques** au-delà du seul champ de l'urbanisme : habitat, déplacements, équipements commerciaux, zones agricoles, environnement...
- Il **dessine le cadre de vie possible** et doit en suivre la mise en œuvre après son approbation.
- Il œuvre pour une **cohésion du territoire**

➤ Son but principal est de définir l'évolution d'un territoire donné dans une perspective de développement durable.

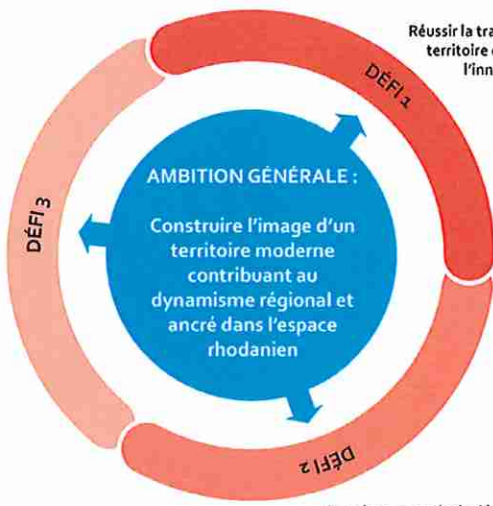
141



3 défis autour d'une ambition générale



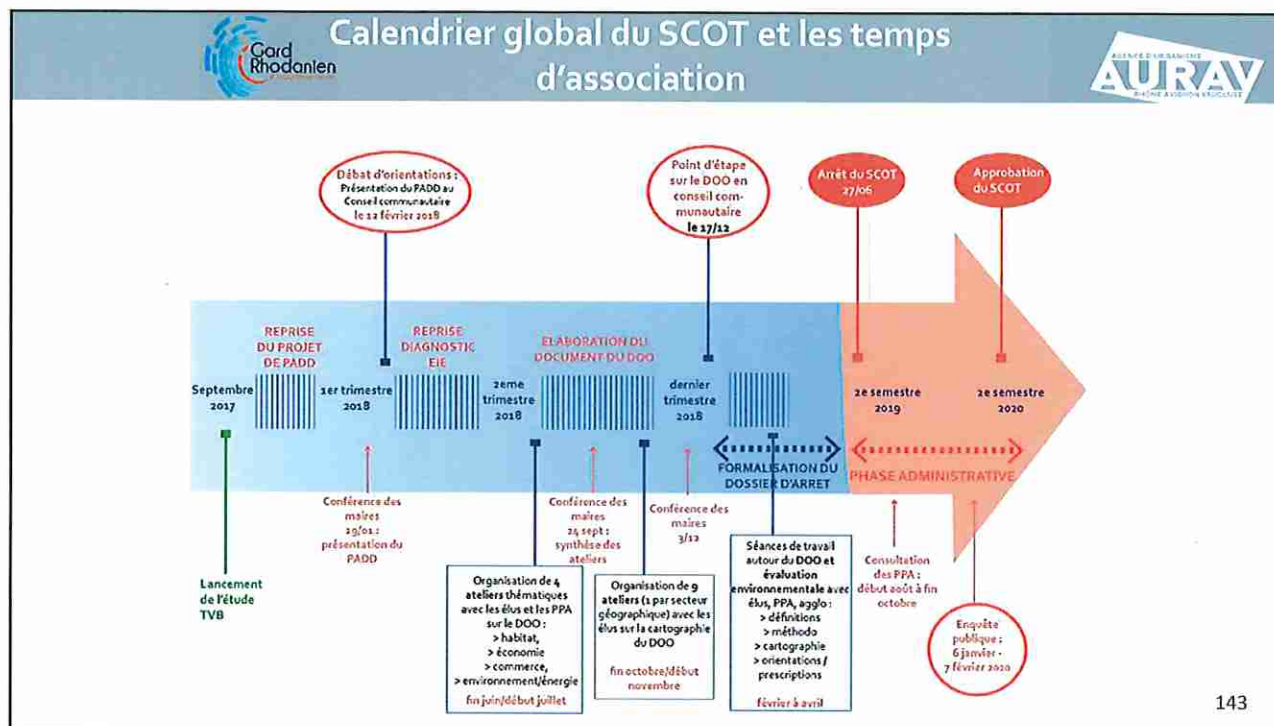
Mettre en œuvre une stratégie territoriale au service de la transition énergétique et de la préservation des vallées et terres viticoles renommées



Réussir la transformation du territoire en misant sur l'innovation

Impulser un mode de développement respectueux qui concilie un cadre de vie attractif avec le confortement d'activités économiques productives

142



SCOT

Approbation du SCOT en 2020

- Remise du mémoire en réponse au commissaire enquêteur, le 28 février 2020
- Réunion des personnes publiques associées pour présentation des modifications apportées au dossier suite à l'arrêt, le 21 juillet 2020
- Conférence des maires, le 2 novembre 2020
- Le SCOT a été approuvé en conseil communautaire le 14 décembre 2020. Il est opposable depuis le 6 mars 2021.



Solidarité et Territoires Droit des sols

Service Droit des Sols (application de l'ADS)

Présentation du service

- ↳ Service commun créé en 2015, pas de transfert de compétence
- ↳ Instruction, par convention pour 38 communes
- ↳ 5 ETP
 - 1 responsable service Droit des Sols
 - 1 assistante du service (enregistrement des dossiers, envoi des taxes, gestion du standard téléphonique, assistante SCoT,...)
 - 3 instructrices (instruction des dossiers, envoi des propositions, contacts avec communes par mails et/ou téléphone, archivages dossiers ...)
- ↳ Différents documents d'urbanisme



23 PLU approuvés

5 Cartes Communales

10 Communes en RNU

Service Droit des Sols (application de l'ADS)

	2018	2019	2020	Estimation année 2021
Nombre de dossiers instruits	1269 999 EPC (*)	1 380 1 197 EPC (*)	1 479 1 209 EPC (*)	2 076 1 740 EPC (*)
Nombre de dossiers par instructrice et par an	423 333 EPC (*)	460 399 EPC (*)	493 403 EPC (*)	692 580 EPC (*)



Moyens Généraux

Finances

LE SERVICE FINANCES

Le Service Finances de l'Agglomération du Gard Rhodanien se compose de 6 agents.

Tout en veillant aux analyses financières et fiscales rétrospectives et prospectives nécessaires à la préparation budgétaire, il assure la fiabilité et la sécurité des procédures budgétaires et comptables notamment dans la vérification avant la transmission à la Trésorerie Municipale et à la mise en paiement.

Les activités principales

- Assure la bonne gestion financière de la collectivité
- Elaboration, exécution et le suivi du budget
- Règlement des fournisseurs et recouvrement des débiteurs
- Facturation à l'utilisateur
- Travail en collaboration avec la trésorerie de Bagnols sur Cèze
- Gestion des investissements et opérations liées (Patrimoine et inventaire)
- Gestion de la dette, des garanties d'emprunts
- Gestion de la trésorerie.

Les Budgets

L'Agglomération dispose de 11 budgets :

- 1 Budget Principal
- 3 Budgets Zones d'Activités
- 1 Budget Aire d'Accueil des Gens du voyage
- 1 Budget transport
- 1 Budget Gémapl
- 4 Budgets Eau et Assainissement



LES ELEMENTS MARQUANTS DE L'ANNEE 2020

Les chiffres clés

En dépenses, 9 708 mandats ont été émis en 2020 avec un délai global de paiement de 30 jours en amélioration de 3 jours par rapport à 2019. En recettes, c'est 2 435 titres émis sur l'exercice 2020 avec un taux de recouvrement de plus de 90 %.

Le transfert de la compétence Eau et Assainissement :

- Création de 4 budgets
- Gestion en Régie et en DSP
- Mise en place des conventions de gestion
- Mise en place de la facturation et des rôles
- Absorption de 5 syndicats
- 44 communes
- De nombreux emprunts transférés

La dématérialisation de la chaîne comptable :

La dématérialisation de la chaîne comptable a pour objectif de réduire les délais de paiement en permettant de rendre plus efficace la chaîne de la dépense et de réduire les coûts administratifs (consommation de papier, d'encre etc.). Avec la pandémie, cette dématérialisation s'est mise en place très rapidement notamment avec la transmission des pièces justificatives dématérialisées à la Trésorerie Municipale. Cela a nécessité une grande réactivité du service qui a su s'adapter à ce changement au niveau de la méthodologie du travail.

L'Agglomération du Gard Rhodanien souhaite maintenant poursuivre ce processus de dématérialisation en 2021 sur les aspects organisationnels : signature électronique du bon de commande, validation de la facture au travers du logiciel financier.

Avec la numérisation des échanges en interne et avec la Trésorerie, la circulation des documents sera plus fluide et plus rapide. Sans compter l'impact positif sur le délai global de paiement avec la réduction du délai de signature qui permettra de rendre plus efficace la chaîne de la dépense (plus grande traçabilité, amélioration du contrôle interne...).



LES GRANDES MASSES FINANCIERES 2020

Le Budget principal

D'une manière générale et au regard de l'évolution des dépenses et recettes de fonctionnement depuis 2016, la situation financière de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien est saine. En 2020, les recettes atteignent 60,5 M€ et les dépenses 57,1 M€. (dépenses réelles de fonctionnement)

Les recettes de fonctionnement sont composées à environ 72% de la fiscalité levée sur les contribuables et les entreprises. Il est constaté que le poids de chacun des postes de recettes reste stable sur l'ensemble de la période avec une légère diminution du poids des dotations et subventions.

Les recettes réelles de fonctionnement augmentent (environ +3,2%/an en moyenne annuelle) et sont pour 2020 :

- 43,4 M€ pour les impôts et taxes ;
- 12,6 M€ pour les dotations et subventions ;
- 4,3 M€ pour les produits des services.

Avec une structuration des charges stable, 3 postes de dépenses composent essentiellement les dépenses de fonctionnement de la collectivité :

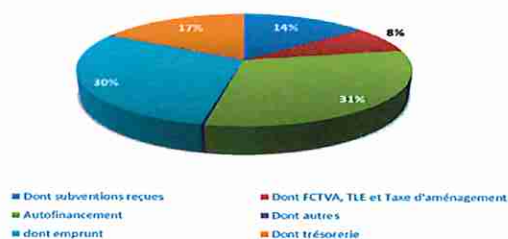
- Les atténuations de produits (dont attributions de compensations, DSC et FNGIR) pour 42 % ,
- Les charges de personnel pour 28 % ,
- Les charges à caractères pour 24 %.



De leurs côtés, les recettes d'investissement financent prioritairement les dépenses d'équipements de l'Agglomération

Elles atteindraient 1,2 M€ en 2020 avec 160 K€ de FCTVA et 146 K€ de subventions perçues. En moyenne sur les dernières années, le financement des investissements est assuré principalement par l'autofinancement.

Financement des investissements



Les dépenses d'équipement représentent en moyenne 2,5 M€ par an : 2,4 M€ en 2020 (et un pic notamment en 2018 à hauteur de 3,7 M€).

A ces dépenses, sont intégrés les versements de fonds de concours aux communes qui devraient atteindre un montant effectif en 2020 de 836 K€ (Pour rappel, l'enveloppe annuelle est mobilisable sur 3 années sur la base de 10 € par habitant avec un montant plancher de 3 300 € pour une commune).



Les budgets annexes

	ZA Espérant	ZA Sarcin	ZA Bernon	Aire d'Accueil des Gens du Voyage	GEMAPI	Transport
INVESTISSEMENT						
DEPENSES	1 408 454,14	536 606,79	961 572,01	122 840,70	5 234,78	23 150,70
RECETTES	1 310 094,29	465 680,04	966 753,34	6 142,68	0,00	7 979,35
FONCTIONNEMENT						
DEPENSES	1 325 975,93	486 191,40	982 395,54	160 534,31	670 249,87	6 273 382,91
RECETTES	1 325 975,93	496 106,86	975 490,17	160 534,31	675 058,93	7 417 365,05

	DSP Eau	DSP Assainissement	Régie Eau	Régie Assainissement
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 612 960,24	3 829 968,89	668 514,62	1 221 466,24
RECETTES	739 054,06	2 101 952,99	904 688,80	1 610 906,75
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	763 354,02	1 478 844,55	1 526 302,75	1 338 527,11
RECETTES	2 344 347,62	3 993 658,91	3 377 925,49	3 654 485,95

La dette

Au 31/12/2020, l'encours de dette sur le Budget Principal est de 7,6 M€. Cet endettement reste très faible. Ainsi, la capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute), indicateur de solvabilité, est calculée à 3,5 années au 31/12/20 soit un niveau très en deçà du seuil prudentiel de 10/12 ans.

Le taux d'endettement, correspondant au rapport entre l'encours de dette et les recettes réelles de fonctionnement hors cession, est de 13 % en 2020, très loin du seuil d'alerte fixé à 100 %.

Pour le Budget Principal, l'encours de dette se positionnerait à 7 620 828,07 € au 31/12/2020. Une dette est également constatée sur les Budgets Annexes Gemapi, des Aires d'Accueil des Gens du Voyage et des 3 Zones d'Activités pour un total de 1 417 620,25 €.

DETTE PAR BUDGET (hors Eau & Assainissement)	Capital restant du au 31/12/2020	% par Budget
Budget Principal	7 620 828,07	84,32%
Budget Annexe Bernon	89 711,76	0,99%
Budget Annexe Sarcin	43 036,75	0,48%
Budget Annexe Lespérant	40 836,18	0,45%
Budget Annexe Gémapi	44 325,72	0,49%
Budget Annexe Aires d'Accueil des Gens du Voyage	1 199 709,84	13,27%
Total	9 038 448,32	100%

Avec la prise en compétence de l'Eau et l'Assainissement en 2020, le Gard Rhodanien a récupéré une multitude de contrats de dette de la part des communes (au nombre de 93).

Cela représente un stock de dette au 31/12/2020 de 19 628 606,19 € selon la répartition suivante sur les 4 budgets annexes :

DETTE PAR BUDGET (Eau & Assainissement)	Capital restant du au 31/12/2020	% par Budget
Budget DSP EAU	4 251 665,22	21,66%
Budget DSP ASSAINISSEMENT	7 796 151,05	39,72%
Budget REGIE EAU	1 018 451,63	5,19%
Budget REGIE ASSAINISSEMENT	6 562 338,30	33,43%
Total	19 628 606,19	100%





Moyens Généraux

Commande Publique (Achats et Marchés Publics)

LE SERVICE ACHATS ET MARCHES PUBLICS

Le Service Achats et Marchés Publics de l'Agglomération du Gard Rhodanien se compose de 3 agents.

Il conclut les contrats de commande publique en garantissant leur régularité juridique et en contribuant à une bonne gestion de l'argent public : procédures de passation, suivi de l'exécution de marchés et délégations de services publics, contrôle et assistance auprès des services.

Il organise les différentes commissions de la collectivité.

Enfin, il rationalise, centralise et optimise un certains type d'achat (Fournitures administratives, produits entretien, téléphonie...)

Les activités principales

- Gestion de l'achat (Fournitures administratives, produits entretien, téléphonie, papier, enveloppe, EPI)
- Conseiller les services pour les achats de faibles montants
- Accompagner les services opérationnels dans la définition de leur besoin et proposer les procédures de marchés publics les plus adaptées aux objectifs et selon le budget
- Elaborer les pièces des dossiers de consultation des entreprises (DCE),
- Créer et publier les avis de publicité sur le profil acheteur et sites légaux (BOAMP-JOUE etc)
- Ouverture des plis dématérialisée
- Analyser les candidatures et appuyer le service opérationnel concerné dans l'analyse des offres
- Préparer, participer et suivre les commissions
- Notification et contrôle des marchés (notification, rejet, contrôle de légalité)
- Assurer le suivi de l'exécution en lien avec le service opérationnel concerné (avenant, acte de sous-traitance, application de pénalités de retard, résiliation...) et garantir la sécurité juridique des procédures mises en œuvre

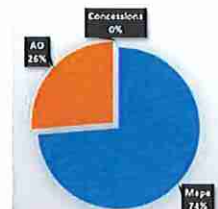


LES ELEMENTS MARQUANTS DE L'ANNEE 2020

Nombre de Marchés en 2020

23 procédures ont été lancées par le service.

Sur les 23 procédures, 16 sont des MAPA (procédure adaptée), 6 sont des procédures formalisées mais il a également été préparé les futures concessions qui impacteront l'année 2021. Cela représente près de 2 procédures par mois.



Commissions et comités convoqués

- Chaque procédure génère au minimum l'organisation de 2 commissions (Ouvertures des plis et attributions).
- Cela correspond à 30 commissions pour les procédures en MAPA et 12 en formalisées
- 3 procédures ont été suspendues avant leur parution
- Avec la compétence Eau et assainissement, l'activité du service a augmenté de 40%. Ce chiffre déjà élevé en 2020, ne représente pas réellement la réalité compte tenu de la crise sanitaire. En 2021, l'impact de cette nouvelle compétence sera bien plus prégnant et une planification annuelle sera inéluctable.

Les chiffres clés des Achats

- Nombres de Bon de commandes : 512
- Factures traitées : 1248, (téléphonie, copieurs, fontaines à eau, contrats..)
- Commandes liées au Covid19 : 282 605 € :
 - ❖ Masques jetables : 63 615€
 - ❖ Masques tissés : 184 465€
 - ❖ Gel hydroalcoolique : 16 059 €
 - ❖ Désinfectant : 13 917 €
 - ❖ Gants : 4 549 €



Moyens Généraux Informatique

LE SERVICE INFORMATIQUE

Le Service Informatique de l'Agglomération du Gard Rhodanien est mutualisé avec la Ville de Bagnols-sur-Cèze. Il est composé de 5 agents dont deux techniciens, un apprenti, une assistante et un responsable de service.

Comme pour beaucoup de services en 2020, l'activité informatique a été fortement impactée par la COVID-19 et cette année peut être qualifiée de « tampon ». Avec l'accompagnement nécessaire des services opérationnels notamment pour le télétravail, cet exercice a été l'occasion de préparer l'avenir et les différents projets qui se réaliseront en 2021 afin de fournir aux agents et aux Services des outils de travail mieux adaptés à leurs besoins et ainsi mieux travailler.

Les activités principales

- Maintien en production l'informatique sur l'ensemble des services
- Prend en charge les tickets des agents (environ 110 tickets/mois)
- Acquisition de matériels :
 - ❖ 12 ordinateurs portables
 - ❖ 2 ordinateurs fixes
- Fait évoluer le système d'information



LES ELEMENTS MARQUANTS DE L'ANNEE 2020

- Refonte complète du réseau de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
- Préparation du projet Microsoft 365
- Préparation de la fibre optique du siège
- Refonte complète de l'annuaire du système d'information





Moyens Généraux

Secrétariat général

Les réunions du Conseil communautaire

En 2020, 6 réunions ont eu lieu, préparées en amont par des commissions et des conférences des maires,
Suite à l'état d'urgence sanitaire, toutes les réunions ont eu lieu dans la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze :

- Le 02/03/2020
- Le 08/06/2020
- Le 09/07/2020
- Le 20/07/2020
- Le 12/10/2020
- Le 14/12/2020

55 Arrêtés
47 Décisions





Moyens Généraux

Service Logistique Technique

Le service logistique technique

Ce service gère les demandes d'interventions techniques sur les bâtiments et espaces verts.

Il entretient également une partie des sentiers de randonnées du territoire.

En 2020 : 1.072 demandes d'interventions ont été gérées par le service

- 571 ont été réalisées en régie par les agents de l'Agglomération
- 432 ont été confiées à des entreprises prestataires





Moyens Généraux Cuisine Centrale

La cuisine centrale

L'année 2020 a été fortement perturbée par la crise sanitaire du COVID-19.

Le nombre de repas fabriqués s'est établi comme suit :

janvier	22 469
février	17 288
mars	12 865
avril	3 112
mai	6 667
juin	15 667
juillet	13 768
août	8 109
septembre	27 114
octobre	22 822
novembre	25 964
décembre	20 713

Soit un total annuel de 196 558 repas contre environ 250.000 habituellement

Détail par destination :

Portage à domicile	24 216
Ecoles	75 413
Multi-accueils	87 984
ALSH	7 552
Divers à refacturer	510
Accueil enfants des soignants	883



La cuisine centrale**Dans le cadre de la crise sanitaire :**

- ✓ Les protocoles ont du être adaptés pour satisfaire à toutes les normes sécuritaires
- ✓ Afin de répondre à la forte demande des personnes isolées, le service de portage à domicile a du être augmenté
- ✓ De nouvelles demandes ont été formulées par des communes
- ✓ Le service a servi les structures d'accueil des enfants des personnes prioritaires



Moyens Généraux

Ressources Humaines

BILAN 2020 ORGANISATION- CARRIERE

- Intégration des agents de communes (Bagnols-sur-Cèze, Pont-Saint-Esprit, Montfaucon) et de syndicat (Maison de l'eau ,SSIAP du Haut Gard, SABRE) dans le cadre du transfert de la compétence Eau et assainissement,
- Intégration d'agents de l'ALSH de Montfaucon suite à la fin de la DSP avec les Francas,
- Gestion de la crise sanitaire liée au COVID et aux périodes de confinement et déconfinement (Attestation dérogatoire de déplacement, Attestation de Couvre Feu, Remboursement CPAM, Gestion des ASA, Suivi des Personnes Vulnérables, Mise en place de Travail à domicile....),

Bilan Social sur l'année 2019

Mise en place d'un groupe de Travail sur le Temps de travail

**BILAN 2020 REMUNERATION**

- Revalorisation de l'indemnité compensatrice de la CSG,
- Reclassement dans le cadre du PPCR de certains grades au 01/01/2020,
- Paramétrage et Test sur la mise en place de la DSN (Donnée Sociale Nominative),
- Mise en place de la Prime COVID,
- Gestion du jour de carence en fonction de la situation individuelle liée à la crise sanitaire du COVID



BILAN 2020 FORMATION

- Développement de l'apprentissage sur d'autres secteurs d'activités que la Petite Enfance,
- Peu d'actions menés en raison de la crise sanitaire du COVID (Annulation, et reprise par moment avec des mesures sanitaires strictes)

**BILAN 2020 HYGIENE ET SECURITE**

- Mise en place de rendez-vous réguliers avec la référente Handicap, la psychologue du travail et la médecine préventive (médecins et infirmiers) du CDG,
- Mise en œuvre d'aménagement de poste de travail,
- Recherche de poste pour reclassement d'agent,
- Mise en place de Période préparatoire au Reclassement (PPR) en collaboration avec le CDG



LES CHIFFRES DE 2020**NOMINATIONS :**

Stagiairisations: 7
Titularisations: 5

Nominations suite à tableau d'avancement de grade: 29
Nominations suite à concours: 8
Nominations suite à promotion interne: 0
Nominations suite à intégration directe : 0
Nombre d'avancements d'échelon: 157

FORMATIONS :

Nombre de jours de formations des agents: 214,5 (En 2019, 1011 jours)
Nombre de jours de préparation concours examen: 24

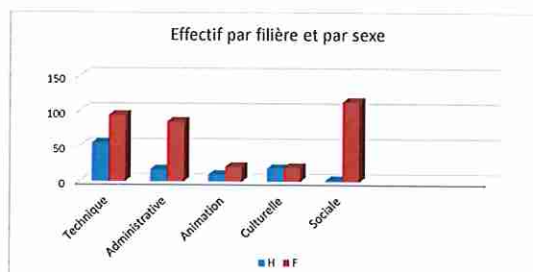
Cotisation CNFPT : 70.098 € avec exonération de 2 mois de cotisation

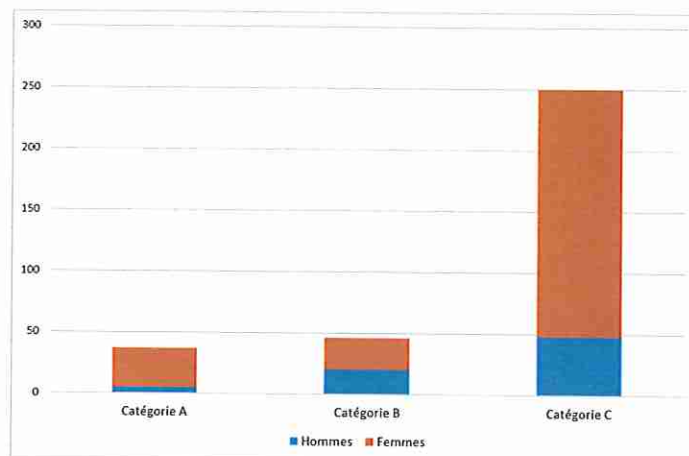
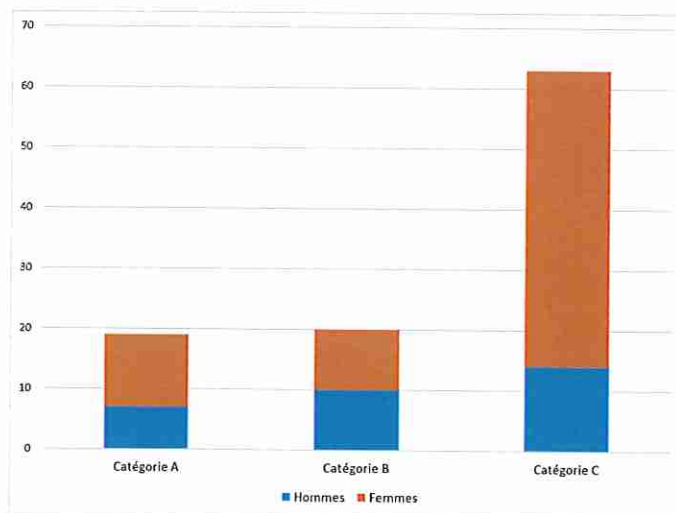
Budget complémentaire Formation: 80.340 €

Nombre de CT: 2
Nombre de CHSCT: 2
Nombre de réunions Dialogue social: 5

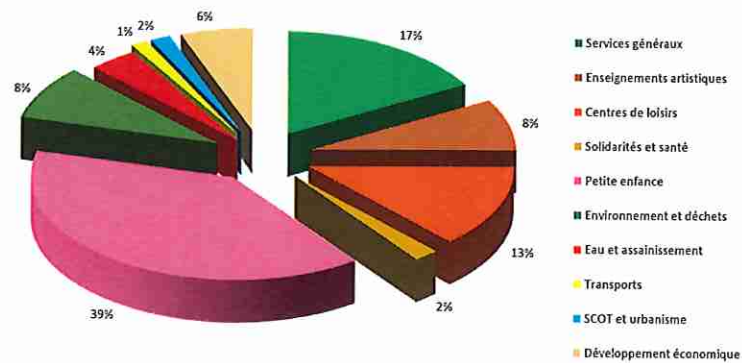
**Evolution des effectifs au 1er janvier 2021**

Statut	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Titulaire	269	302	308	314	339	333
Contractuels	61	86	88	95	96	102
Total	330	388	396	409	435	435

Structuration par filière

Répartition des agents titulaires en fonction des catégories et du genre en 2020**Répartition des agents contractuels en fonction des catégories et du genre en 2020**

Répartition des dépenses de personnel en 2020

Bilan des mutualisations
de personnel 2020

COMMUNE	OBJET DE LA MUTUALISATION	DEPENSES	RECETTES
BAGNOLS SUR CEZE	Ressources Humaines		17 353,86
	Informatique	14 738,53	40 618,87
	Direction Générale		55 233,26
	Jardin en Cèze		31 910,35
	Communication		35 884,03
	Ecole buissonnière		2 793,07
	Ludothèque		34 055,62
	Services Techniques	39 273,03	25 864,92
	Régie Culturelle		33 929,93
	Ressources Humaines Prévention	17 449,70	
	Bâtiment communaux	14 091,24	
	ALSH Périscolaire		25 590,91
	Cuisine centrale	20 802,24	
	ALSH Extrascolaire	111 377,20	
PONT SAINT ESPRIT	Interventions techniques Astreintes	252,47	
	Direction GPU		47 408,87
	TOTAL	217 984,41	350 643,69
	ALSH octobre 2019	7 018,55	
	Direction (nov à déc 2019)	1 721,50	
SAINT ALEXANDRE	Bâtiment communaux		1 433,25
	Accueil Péri-scolaires		11 605,94
SAINT MARCEL DE CAREIRET	TOTAL	8 740,05	13 039,19
	ALSH	5 676,90	
LAUDUN	ALSH	2 274,24	
	ALSH (1er semestre)	4 749,62	
CODOLET	Accueil Péri-scolaires		5 264,08
	ALSH	49 354,41	
MONTFAUCON	TOTAL	49 354,41	5 264,08
			87,17
ST LAURENT DES ARBRES	ALSH (non parvenu)	0,00	
SAINT PAUL LES FONTS	Restauration scolaire		2 944,71
ST PAULET DE CAISSON	ALSH	92,00	
ST VICTOR LA COSTE	ALSH	15 297,04	
TAVEL	ALSH	16 139,39	
GAUJAC	ALSH (1er semestre)	1 370,70	
SIIG	Comptabilité + Administratif		1 891,45
TOTAL GENERAL		321 678,76	373 870,29

